Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

La CCI de Vaucluse perd l'aéroport d'Avignon qui s'envole vers Edeis



Après avoir géré l'aéroport d'Avignon depuis plus d'un demi-siècle, la CCI de vaucluse devrait en perdre la gestion à partir du 1 juin 2027. Un véritable coup de tonnerre dans le ciel de Provence dont les répercussions pour l'établissement consulaire concerneront les mobilités mais aussi le foncier économique voire son équilibre financier.

C'est une histoire de 56 ans qui s'achève. La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse qui assurait la gestion de l'aéroport d'Avignon depuis 1970 va passer les commandes au groupe Edeis spécialisé dans la gestion de plate-forme aéroportuaire (voir encadré : 'Vaucluse : en terrain connu pour Edeis').

Propriété de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'équipement aéroportuaire de la cité des papes est actuellement exploité par la CCI 84 dans le cadre d'une convention de DSP (Délégation de service public) accordée à la Société Aéroports Avignon-Provence (Saap) dont la Chambre consulaire était le seul actionnaire de cette filiale il y a peu encore. Cette concession arrivant à échéance le 31 décembre prochain alors que le nouveau gestionnaire devrait être désigné avant la fin de l'année.

Deux candidats s'étaient présentés sur la piste de décollage : la Société Aéroports Avignon-Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

épaulée par Sealar (voir encadré : 'Tout ça pour ça') et Edeis qui assure déjà la gestion de plus d'une vingtaine d'aéroport dont celui de Nîmes-Garons qu'elle exploitera jusqu'en 2029 au moins.

Vaucluse : en terrain connu pour Edeis

Edeis assure la gestion de 22 aéroports en France et en Outre-Mer. Les plus proches d'Avignon sont ceux d'Aix-les-Milles et de Nîmes-Garons. La gestion du premier a été concédée en 2018 par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) pour une durée de 45 ans. Le second, rebaptisé 'Aéroport de Nîmes-Grande Provence-Méditerranée', est géré par Edeis depuis le 1er janvier 2007. Une mission confiée par le Syndicat mixte de l'aéroport Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes pour une durée de 7 ans renouvelée pour une période identique début 2022.

Nîmes où Edeis y développe un autre pan de son activité : la gestion de lieux culturels. Depuis 2021, le groupe a ainsi en charge les Arènes, la Maison Carrée et la Tour Magne. Un savoir-faire qui lui a notamment permis de reprendre l'exploitation du Théâtre Antique d'Orange en 2022 où le groupe a développé un outil de visite en immersion sonore primé au CES de Las Vegas 2023.

Après la cité des princes, Avignon ne sera pas, non plus, une terre inconnue pour Edeis, puisqu'Olivier Galzi, le nouveau maire d'Avignon, en a été le vice-président pendant presque 5 ans. Il a occupé cette fonction au sein du groupe d'ingénierie et de gestion d'infrastructures de juillet 2020 à mars 2025.

> « Faire de l'aéroport une plateforme d'affaires tout en favorisant des activités économiques à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois. »

La DSP joue les prolongations

En attendant, ces derniers jours, il bruissait de plus en plus fort que le Conseil régional aller prolonger provisoirement la DSP et que cette décision aller être officiellement prise lors de la séance plénière de ce vendredi 23 octobre, la première placée sous la présidence de François de Canson, nouveau président de la Région Sud.

Si effectivement la fin de la DSP va jouer les prolongations en étant reporté finalement jusqu'au 31 mai, c'est une autre décision de la Région Sud qui est tombée aujourd'hui : 'le choix du nouveau délégataire de la délégation de service public de l'aéroport d'Avignon' pour la période 2027-2037. Et c'est Edeis qui rafle la mise pour une durée de 10 ans via la société Edeis aéroport-Avignon Provence.

Une décision prise ce jour en commission permanente avec l'objectif « de faire de l'aéroport une plateforme d'affaires, s'inscrivant dans une stratégie volontariste de décarbonation » ainsi « que de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

poursuivre le développement domanial tout en favorisant des activités économiques à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois ».

Aéroport d'Avignon : Renaud Muselier promet que rien ne se fera sans Avignon

Une offre irrégulière pour la CCI 84

Pour la CCI 84, le coup est rude et ce d'autant plus que la commission a jugé que son offre était irrégulière. En effet, dans sa proposition finale, la Société Aéroports Avignon-Provence-Sealar, qui portait le dossier pour le compte de l'établissement consulaire vauclusien, aurait « remis un projet de contrat modifié à de nombreux endroits ».

Des « changements contractuels substantiels » en contradiction avec l'article 8 du règlement de la consultation. Une inconséquence qui coûte cher. Exit donc la CCI qui laisse Edeis, seul sur la ligne de départ, et surtout, seul sur la ligne d'arrivée.

Une anomalie dans la procédure ?

S'il n'y a, à cette heure, aucune réactions officielles, en coulisse, une fois l'état de sidération passé, on s'interroge déjà sur les raisons de cet échec. Dans l'attente de trouver les coupables de cette gabegie, certains tentent d'imaginer comment remettre en selle la CCI de Vaucluse.

Une petite lueur d'espoir : la date de remise des candidatures et des offres initiales avait été fixée au lundi 20 avril 2026 à 16h. Pourtant, l'accès à la procédure de candidature à cette convention de délégation de service public n'était étrangement plus accessible depuis le vendredi 17 au matin sur Sud Marchés publics, la plateforme d'appels d'offre de la Région. L'usage voulant que ce type d'annonce reste accessible jusqu'à la fin du délais de clôture de procédure. Une anomalie suffisante pour justifier le bienfondé d'un recours afin de récupérer la gestion de cet équipement de transport conforté l'an dernier dans sa mission d'intérêt général ?

Cela sera certainement à la nouvelle équipe d'élus d'Anne Benedetti, la nouvelle présidente de la CCI 84 ayant prises ses fonctions alors que la procédure était finalisée, de trancher.

La Chambre n'avait pourtant pas ménagé ses efforts en défendant auprès de la Région les aspects financiers et techniques de son dossier le 10 juillet dernier. Elle avait récidivé le 17 juillet suivant avec la présentation des points juridiques avant de déposer son dossier définitif avant le 31 août. Cela n'aura finalement servi à rien car qu'il ne sera pas évalué sur le fond puisque sa forme n'est pas recevable pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

assurer la gestion de cette infrastructure aéroportuaire regroupant près de 400 emplois sur les 180 hectares du site.

De son côté, Edeis s'engage à financer des travaux d'aménagement du site à hauteur de 1,7M€. Dans le même temps, le montant des redevances domaniales et d'affermage qui seront versés à la Région est estimé à 1,59M€. Au total, sur la durée du contrat, le montant prévisionnel des redevances versées à la Région devrait s'élever à 2,26M€.

Ironie du sort, le 1er juin 2027 c'est donc presque jour pour jour que 57 ans après, Edeis prendra le relais de la CCI de Vaucluse qui assurait la gestion de l'aéroport d'Avignon suite à un arrêté d'occupation temporaire datant du 25 mai 1970.

Laurent Garcia

Tout ça pour ça !

Comme nous l'avons évoqué régulièrement dans nos colonnes, l'aéroport d'Avignon est au cœur des récentes crises de gouvernance de la CCI de Vaucluse ces derniers mois. D'un côté, il y avait Gilbert Marcelli, l'ancien président débarqué fin janvier dernier suite à la mise sous tutelle de la Chambre vauclusienne qui souhaitait impérativement que la Société Aéroports Avignon-Provence (Saap) reste une filiale détenue à 100% par la CCI 84. De l'autre, une partie de son administration voulait absolument faire rentrer dans le dossier de la future DSP, la Sealar (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux). Une structure créée en 2019 par les CCI d'Aix-Marseille-Provence et du Finistère afin de notamment gérer des plateformes aéroportuaires régionales. En novembre dernier, en prenant 46,5% du capital, CCI France est devenu le premier actionnaire de Sealar dont le président est Jean-Luc Chauvin, également président de la CCI Aix-Marseille-Provence.

Concomitamment, c'est à ce moment-là que Gilbert Marcelli a connu sa seconde crise de gouvernance ayant débouché sur son éviction.

Le champs désormais libre, Sealar a pu faire son entrée dans le capital de la Saap.
« Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI 84 afin que le Vaucluse garde la DSP de cet aéroport », ne s'en cachait d'ailleurs pas Daniel Margot dans un entretien accordait en janvier à nos confères de La Provence. Quelques jours plus tard, celui qui est président de la CCI Paca devenait membre de la tutelle de la CCI 84. Dans la foulée, Sealar entend prendre 80% du capital de la Société Aéroports Avignon-Provence. Finalement, ce ne sera 'que' 50%. Dans le même temps, la Chambre de commerce de Vaucluse souhaite rentrer dans le capital (à hauteur de 20 000€ ?) de la SCIM (Société Consulaire Infrastructures et Mobilités), une structure par actions simplifiée unipersonnelle créée par CCI France où les CCI faisant appel aux services de Sealar prennent une participation.

En février, Daniel Margot confirme sa démarche à nos confrères des Nouvelles Publications : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société Sealar pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

gérer des aéroports intermédiaires. De cette façon, nous pourrions répondre à de nouveaux appels d'offre afin de gérer des équipements publics de taille plus petite. »

Malgré ces efforts de mutualisation, c'est finalement Edeis qui va prendre les airs avec l'aéroport d'Avignon. La faute à un dossier qui s'est crashé en vol.

Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon

Aéroport d'Avignon : Renaud Muselier promet que rien ne se fera sans Avignon



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Interrogé par l'élue vauclusienne Anne-Sophie Rigault, Renaud Muselier, président de la Région Sud, a évoqué l'avenir de l'aéroport d'Avignon alors que la DSP de l'infrastructure aéroportuaire actuellement géré par une filiale de la CCI 84 est en cours.

Lors de la séance plénière du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui vient de se dérouler le 10 avril dernier à Marseille, Renaud Muselier, le président de la Région, a tenu à éclaircir l'avenir de l'aéroport d'Avignon-Provence.
Il a tout particulièrement réagi à une intervention d'Anne-Sophie Rigault, élue avignonnaise RN de la Région Sud, qui rappelait « que l'aéroport d'Avignon faisait l'objet d'une attention toute particulière cette année de la part de ceux qui sont attachés à cette infrastructure importante de notre région. »

> « Y a-t-il encore un pilote dans l'avion ? »
>
> *Anne Sophie Rigault, conseillère régionale*

« Alors que la Délégation de services publics (DSP) arrive à échéance au 31 décembre prochain, poursuit celle qui est aussi conseillère municipale d'opposition à la ville d'Avignon, nous constatons que les recettes de fonctionnement sont en baisse de 43% et que nous empruntons près de 200 000€, ce qui peut se traduire par une grosse dépendance au financement public. »

Dans le même temps, l'élue vauclusienne observe que « la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse, chargée d'exploiter l'aéroport pour le compte de la région, est inopérante depuis sa mise sous tutelle de la CCI de région. D'ailleurs, depuis 2022 il semble, malgré nos sollicitations, qu'aucun travail véritable de fond n'ait été fait sur cet aéroport qu'on ne développe pas et qui finit par végéter tout doucement. Certains se demandent même s'il y a encore un pilote dans l'avion ? »

Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon

Quel avenir pour l'aéroport ?
« À presque huit mois d'une nouvelle DSP, nous aimerions savoir quelle ambition la région a pour cet aéroport, puisque la question des exigences de diversification des recettes se pose sérieusement, s'inquiète Anne-Sophie Rigault. Que compte faire la région afin de garantir un avenir à l'aéroport d'Avignon ? Quelles sont, dans les grandes lignes, les orientations que vous souhaitez lui faire prendre ? Il en va de la survie de cet outil de développement économique autant que de transport au cœur du cinquième département le plus pauvre de France. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Renaud Muselier lors de la dernière séance plénière de la Région Sud.

> « Il faut traiter le problème de gouvernance avant le problème de vision. »
>
> *Renaud Muselier, président de la Région Sud*

En réponse, Renaud Muselier a tenu à rappeler : « Nous sommes propriétaires de l'aéroport, nous le soutenons depuis le début. »
Evoquant ensuite la DSP actuelle assurée jusqu'alors par la CCI de Vaucluse (voir aussi encadré en fin d'article : 'La DSP de l'aéroport d'Avignon en détail') , le patron de la Région Sud constate aussi : « Il y a une délégation de services publics autour de la CCI et de la CCIR. On voit bien qu'il y a des problèmes. Donc déjà, il faut traiter le problème de gouvernance avant le problème de vision. »
« Pour autant, les moyens financiers sont là », insiste-t-il. Avant d'assurer qu'il ne ferait rien avant de consulter Olivier Galzi, nouveau maire d'Avignon et nouveau président de la communauté d'agglomération du Grand Avignon : « Je ne manquerai pas, compte tenu des élections qui viennent d'avoir lieu, de me rapprocher de monsieur Galzi de façon à ce que l'on puisse tracer ensemble l'avenir de ce territoire. »
Une attention tout particulière à laquelle semble sensible le premier magistrat de la cité des papes : « cela m'apparaît évidemment important puisque l'aéroport est un outil extrêmement structurant pour le territoire ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

> « Il est inenvisageable que les acteurs économiques de notre territoire ne soient pas en mesure de répondre dans des conditions acceptables à cet appel d'offres. . »
>
> *Olivier Galzi, maire d'Avignon*

Un mauvais 'timing' ?

Une volonté d'entente cordiale qui pourrait cependant être mise à mal par le calendrier de la DSP de l'aéroport. En effet, publié le 20 février dernier alors que la CCI de Vaucluse qui assure la gestion de l'équipement pour le compte de la Région venait 'très fortuitement' d'être placée sous tutelle, la remise des offres de candidature est arrivée à échéance ce lundi à partir de 16h.

« Le calendrier de cet appel d'offres rend en l'état impossible toute possibilité pour moi de donner mon avis, constate avec regret Olivier Galzi. Par ailleurs, il intervient alors que CCI de Vaucluse a été mise sous tutelle et donc ne peut pas répondre dans des bonnes conditions à cet avis de concession. Il m'apparaît extrêmement important que la CCI de Vaucluse, qui gère les forces et les énergies de notre territoire, puisse avoir son mot à dire sur cet outil qu'elle gère actuellement et qui constitue un levier potentiel de notre avenir économique. »



Accessible sur Sud Marchés publics, la plateforme d'appels d'offre de la Région, la Convention de délégation de service public de type affermage n'était plus accessible depuis plusieurs jours, bien avant sa clôture.

Une inquiétude largement partagée par la CPME 84 et le Medef Vaucluse, les principales organisations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

patronales du département, qui affichent leur farouche volonté de voir la CCI de Vaucluse garder la main sur l'infrastructure aéroportuaire avignonnaise dont la mission d'intérêt général a été confortée l'an dernier par le ministère des transports.
Et à la question 'Serait-ce une bonne idée de sursoir au délai de dépôt des candidatures, en attendant l'élection très prochaine d'une nouvelle gouvernance à la CCI de Vaucluse ?', le maire d'Avignon est particulièrement clair : « Cela me paraît très cohérent car, encore une fois, il est inenvisageable que les acteurs économiques de notre territoire ne soient pas en mesure de répondre dans des conditions acceptables à cet appel d'offres. »

Message reçu 5 sur 5
Le message aurait-il été entendu du côté du Conseil régional ? « La procédure de délégation de service public relative à l'aéroport d'Avignon est aujourd'hui en cours, nous a répondu officiellement la Région Sud. À ce titre, et comme pour toute procédure de mise en concurrence, la Région ne commente pas son déroulement, ni les candidatures en cours. Le calendrier de cette procédure a été défini en toute transparence. Il doit permettre un renouvellement du contrat de délégation de service public avant son échéance. La Région travaille en lien étroit avec les élus du territoire. Le maire d'Avignon, comme l'ensemble des partenaires concernés, sera pleinement associé aux échanges sur l'avenir de l'aéroport. »

Toujours est-il que l'accès à la procédure de candidature à cette convention de délégation de service public n'était étrangement plus accessible depuis plusieurs jours sur Sud Marchés publics, la plateforme d'appels d'offre de la Région.
A ce stade une prorogation de la DSP d'un an, le délai maximum, semble donc être parfaitement envisageable si un motif d'intérêt général est avancé. De quoi laisser le temps à la CCI de Vaucluse de se doter en juillet prochain d'une gouvernance enfin stable ?

La situation financière de l'aéroport
« La région est propriétaire depuis 2007 de l'aéroport d'Avignon, dont elle a confié l'exploitation dans le cadre d'une convention de Délégation de services publics (DSP) à la société Aéroports Avignon-Provence », a rappelé Jean-Pierre Serrus, vice-président en charge des transports et de la mobilité durable du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors du vote du budget primitif qui s'est déroulé durant la dernière séance plénière de la Région.
« Son exploitation, est un service industriel et commercial qui impose un budget annexe, poursuit celui qui est aussi maire de La Roque d'Anthéron. Dans le cadre de cette délégation de services publics, la région conserve à sa charge l'ensemble des opérations d'investissement et de grosses réparations, tandis que le délégataire assure la gestion déléguée de cet équipement et l'ensemble des opérations de maintenance. Mes chers collègues, le budget primitif 2026 du budget annexe Aéroports d'Avignon s'équilibre en recettes et en dépenses à 4,6M€. Les recettes réelles d'exploitation s'élèvent, elles, à 1,8M€, et sont constituées notamment de la subvention en provenance du budget principal pour 1,2M€ et de la dotation générale de décentralisation versée par l'État pour 300 000€. »
« La recette d'investissement est constituée par un emprunt de 247 834€ permettant de financer les frais d'études et les travaux concernant la réfection de chaussées, la requalification de bâtiments. Ce sont des opérations nécessaires au maintien du certificat européen de sécurité aéroportuaire. Enfin, les autorisations de programmes ouverts au budget primitif 2026 s'élèvent à 2,3M€ afin notamment

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

d'engager les travaux de création d'un nouveau parking pour les aéronefs et le programme de réhabilitation des bâtiments prévu par le plan d'investissement de la délégation de services publics. »

Vol au-dessus d'un nid de coucou ?
En attendant, même mise sous tutelle, la CCI de Vaucluse devrait répondre à cette DSP à laquelle devrait aussi postuler 2, voire 3, autres candidats. Pour cela, elle s'appuiera sur l'une de ses filiales : la SAAP (Société Aéroport Avignon Provence). Détenue à 100% par la CCI 84, c'est cette société de droit privé qui, depuis 2018, gère la plateforme aéroportuaire de la cité des papes pour le compte de la région.
Une configuration avec un actionnaire unique que Gilbert Marcelli, l'ancien président de la CCI de Vaucluse, souhaitait conserver coûte que coûte lors du renouvellement de la DSP.
L'empêcheur de tourner en rond ayant été 'exfiltré' suite à un putsch d'une majorité des élus consulaires dont une partie n'avait pas forcément mesuré les conséquences de leur démission en cascade, la CCI de Vaucluse a donc vu la CCI de région rentrée provisoirement au sein de sa gouvernance le temps de sa mise sous tutelle.

Et la CCI régionale verrait d'un bon œil l'arrivée de Sealar (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux) gérant actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix) et qui aimerait bien rajouter celui d'Avignon dans son escarcelle. Et ce d'autant plus que depuis novembre dernier, CCI France est devenu le premier actionnaire de Sealar dont le président est Jean-Luc Chauvin qui n'est autre que le président de la CCI Aix-Marseille-Provence. Cette dernière ayant fondé en 2019 avec la CCI du Finistère cette société ayant réalisé un chiffre d'affaires de 13 M€ en 2025.

> « Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI de Vaucluse. »
>
> *Daniel Margot, président de la CCI Paca et aussi membre de la tutelle de la CCI 84*

Normal dans ces conditions qu'avant même la mise sous tutelle effective de la CCI de Vaucluse Daniel Margot, président de la CCI Paca et aussi membre de la tutelle de la CCI 84 évoque déjà fin janvier chez nos confrères de La Provence l'avenir de l'aéroport d'Avignon : « Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI 84 afin que le Vaucluse garde la DSP de cet aéroport ».

Une volonté confirmée depuis par Daniel Margot lors d'un entretien il y a un peu plus d'un mois à nos confrères des Nouvelles Publications : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société Sealar pour gérer des aéroports intermédiaires. De cette façon, nous pourrions répondre à de nouveaux appels d'offre afin de gérer des équipements publics de taille plus petite. Pas seulement des ports ou des aéroports, mais des salles d'événementiels par exemple. Ou alors gérer du foncier à vocation économique. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

C'est surtout cette mainmise 'marseillaise' sur le foncier économique du territoire* qui semble susciter les plus grandes craintes localement à commencer par le Département et le Grand Avignon. Surtout que Sealar a été 'épinglé' dans un rapport publié en 2022 par la Chambre régionale des comptes sur la CCI d'Aix-Marseille. Ce document estimait alors que les activités de Sealar « ne répondent pas en priorité à l'intérêt des entreprises métropolitaines ».

Est-ce pour cette raison que Sealar a revu ses prétentions à la baisse alors qu'elle souhaitait devenir actionnaire majoritaire au sein de la SAAP dont le capital était jusqu'alors détenu à 100% par la CCI 84 ? Au final, il semblerait qu'un équilibre (50% chacun) ait été trouvé afin de ménager la Chambre consulaire de Vaucluse. Une manière de laisser encore une certaine marge de manœuvre à la future gouvernance de la CCI de Vaucluse ?

Laurent Garcia

**L'aéroport d'Avignon gère une zone d'activité de 15 ha accueillant déjà une soixantaine d'entreprises regroupant plus de 400 emplois.*

La DSP de l'aéroport d'Avignon en détail

C'est le 20 février dernier que la Région Sud a lancé officiellement la DPS de l'aéroport d'Avignon. Elle a pour objet : « Convention de délégation de service public de type affermage, ayant pour objet de confier au délégataire, à ses risques et périls, l'exploitation, l'entretien, la maintenance, la promotion et le développement de l'aéroport d'Avignon-Provence, de ses terrains, ouvrages, bâtiments, infrastructures, matériels, réseaux et services ».

Les missions confiées au délégataire sont les suivantes :
– La gestion, l'exploitation, le développement et la promotion de l'aéroport dans le respect des réglementations, notamment en matière de sécurité aérienne ;
– La réalisation des travaux d'entretien et de maintenance courante des ouvrages, installations et équipements de l'aérodrome ;
– Les missions liées à la sécurité et la sûreté de l'aéroport ;
– L'exploitation et l'entretien de l'ensemble des aires de trafic et de manœuvre de l'aérodrome et des équipements associés (balisage lumineux et par marques, panneaux…) ;
– L'exploitation et l'entretien des installations d'accueil des usagers aériens de l'aérodrome et de ses visiteurs ;
– La fourniture de l'énergie électrique normale et secourue de l'aéroport ;
– Le balisage de jour et de nuit des ouvrages, installations et matériels de la Délégation pour satisfaire aux conditions réglementaires de sécurité de la navigation aérienne et de l'exploitation de l'aérodrome ;
– La prestation de distribution de carburant et de gestion des stocks de carburant et des produits associés ;
– L'accueil du public, la surveillance des usagers et leur sécurité ;
– Le maintien de la conformité aux règles européennes en matière de gestion aéroportuaire (EU-ADR) ;
– La promotion de l'aérodrome auprès des usagers actuels et potentiels, des professionnels de l'aviation et du public ;

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

– La gestion et la valorisation du domaine public aéroportuaire ;
– Le renforcement de la trajectoire de réduction de l'impact environnemental et climatique de l'aéroport ;
– La gestion des relations avec les usagers, les riverains, les communes, les entreprises et les associations.

Le délégataire se rémunère sur le produit des redevances aéronautiques, commerciales et domaniales perçues sur les usagers et occupants de la plateforme aéroportuaire. Il supporte un risque réel d'exploitation lié à la variabilité des recettes et des charges du service délégué. Une compensation financière de l'autorité délégante est prévue afin de contribuer à l'équilibre économique du service public délégué, au regard des obligations de service public mises à la charge du délégataire, sans avoir pour effet de neutraliser le risque d'exploitation ni, a fortiori, de générer une surcompensation.
Les offres doivent être remises le lundi 20 avril 2026 à 16h au plus tard. La concession est attribuée du 1er janvier 2027 au 31 décembre 2036.

Cavaillon : Les seniors s'envoient en l'air

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Vingt-cinq pensionnaires, originaires principalement de la résidence senior Les Cigales du Luberon du groupe Domitys, viennent de participer à un vol afin de découvrir la région vue du ciel. Pour la grande majorité d'entre eux, ce survol était une première, même s'il a été décalé de 24h afin de disposer des meilleures conditions météorologiques possibles. Des passagers affichant une moyenne d'âge de 80 ans et même 99 ans pour le doyen.

« C'était super » s'est enthousiasmée une des pensionnaires cavares après son retour sur terre suite à un décollage depuis le tarmac de la piste de l'aéroport d'Avignon. Même euphorie pour une autre senior : « J'ai adoré ». Elle est rejointe par un autre 'pilote' d'un jour pour qui « c'était top ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Crédit : DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Crédit : DR

« C'était très bien, je suis prêt à recommencer ! »

« L'initiative gratuite est portée par l'association Des Rêves et des Ailes avec un objectif clair : offrir un moment de rêve et de légèreté à celles et ceux qui, bien souvent, n'auraient jamais imaginé pouvoir voler un jour, explique Domitys. Une expérience forte en émotions, entre surprise, émerveillement et souvenirs à venir. »

« C'était très bien, je suis prêt à recommencer ! », confirmait d'ailleurs l'un des seniors cavaillonnais après son vol d'une durée de 15 à 30mn.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Crédit : DR

Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon



Interpellé par courrier par Raphaël Arnault, député La France insoumise de la première

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

circonscription de Vaucluse, sur « l'aberration écologique nuisible aux habitants » que constituerait l'aéroport d'Avignon-Provence, le ministère des transports vient de répondre que la plate-forme vauclusienne constituait un site de formation important et un 'hub' de sécurité civile. Elle abrite surtout également base héliportée de RTE veillant sur l'ensemble du réseau électrique haute tension national.

Dans un courrier adressé mi-janvier à Philippe Tabarot, ministre des Transports, le député d'Avignon Raphaël Arnault avait dénoncé les nuisances de l'aéroport d'Avignon. Pour le parlementaire LFI, cet équipement « est l'illustration d'une infrastructure inutile, qui impacte les habitants à cause de la pollution, accapare une partie importante d'argent public de la région et des terres, le tout pour bénéficier à une poignée de personnes très fortunées qui se déplacent en jets privés ».
Avançant une baisse importante du trafic ainsi qu'un financement via des fonds publics (ndlr : l'aéroport d'Avignon-Provence appartient à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui en a confié la gestion à la CCI de Vaucluse), l'élu a aussi mis en avant l'impact environnemental ainsi « qu'un accaparement de terres qui pourraient servir au développement agricole ou à la création de logement. »
Pour Raphaël Arnault, il s'agit « d'un non-sens écologique et social ». C'est donc dans ce cadre, qu'il a interpellé le ministre sur « les mesures que le Gouvernement compte prendre pour limiter les impacts sur les populations et sur l'environnement des vols en jet privé. »

5e aéroport de Province
Dans sa réponse qui vient de paraître au Journal officiel, le ministère des transports rappelle que cet « aéroport est décentralisé depuis 2004 et relève de la compétence de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La collectivité est donc la première responsable de la politique d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires qu'elle porte pour la plateforme. Il faut néanmoins rappeler que l'aéroport d'Avignon-Provence ne sert pas que l'aviation d'affaires ou la mobilité régionale mais remplit également plusieurs missions d'intérêt général. »
« Avec 59 376 mouvements non commerciaux en 2022, il se classe au rang de cinquième aéroport de province, témoignant de son rôle central, en particulier pour la formation aéronautique et le travail aérien », poursuit le ministre des transports qui complète : « L'aéroport contribue par ailleurs au développement régional équilibré en décentralisant les activités aériennes concentrées en région parisienne. Le Vaucluse bénéficie par ce biais d'opportunités économiques et éducatives. Le rôle de l'aéroport dans la formation aéronautique est significatif, contribuant à la démocratisation de l'accès aux métiers de l'aéronautique et au maintien des compétences en région. Cette formation repose sur des aéroclubs très dynamiques et bénéficie à des élèves allant de la quatrième à la première, auxquels elle permet d'approfondir des notions scientifiques et techniques. »

L'aéroport Avignon Provence se sent pousser des ailes avec l'arrivée d'Eleven

Le site accueille les anges gardiens du réseau électrique français ainsi que de nombreuses

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

opérations de sécurité civile
Par ailleurs, le ministre aussi rappeler le rôle majeur du site dans l'entretien du réseau haute tension électrique français via la présence de la principale base des activités aéroportées de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français.
« Cette base assure la maintenance et la surveillance des infrastructures électriques nationales, participant directement à la sécurité de notre approvisionnement électrique et à la transition écologique en évitant plusieurs centaines de jours d'interruption de ligne chaque année. L'aéroport permet, lorsque c'est nécessaire, d'appuyer des opérations de secours ainsi que des évacuations sanitaires et participe à la lutte contre les incendies, dont la fréquence et l'intensité augmentent sur le territoire. Cette infrastructure participe donc à la protection des personnes et des biens. »

Quel impact environnemental ?
« L'État est attentif aux enjeux environnementaux, insiste Philippe Tabarot. Parmi les nombreux efforts mis en place avec la région, une commission consultative de l'environnement assure la concertation avec les riverains et les acteurs locaux, sous l'autorité du préfet de Vaucluse. Une campagne de mesure de bruit a été réalisée en 2024 et la révision des procédures d'approche initiée en 2024 se poursuivra en 2025 afin de réduire les nuisances des riverains. L'aéroport s'est engagé dans une démarche ambitieuse de réduction de ses gaz à effets de serre avec l'objectif d'atteindre le niveau 3 de l'Airport Carbon Accreditation d'ici 2026. Enfin les vastes zones non imperméabilisées de l'aéroport, constituent des surfaces d'accueil reconnues de biodiversité. Le Gouvernement demeure particulièrement soucieux de l'équilibre entre le développement des infrastructures aéroportuaires régionales, essentielles à l'aménagement du territoire, et les impératifs de la transition écologique et à lutte contre le dérèglement climatique. »

Volotea étoffe son offre vers l'Algérie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Après l'augmentation de ses fréquences sur ses connexions existantes et la récente ouverture de la ligne Marseille-Béjaïa dont les opérations débuteront en novembre, Volotea annonce la prévision d'une connexion entre Marseille et Annaba, dès que davantage de fréquences seront disponibles.

« Nous sommes très heureux de l'ouverture de la ligne entre Marseille et Béjaïa, qui est notre 6e destination en Algérie depuis la France. Nous souhaitons continuer dans cette direction et ouvrir, dès que cela sera possible, davantage de fréquences mais aussi d'autres lignes vers l'Algérie » a déclaré Céline Lacroix, responsable du développement international de Volotea.

Après l'ouverture récente de Marseille-Béjaïa dont les opérations débuteront en novembre, Volotea annonce le lancement de la ligne Marseille-Annaba dès que la levée des limitations en vigueur dans le ciel Algérien le permettra. Cette année, Volotea propose 21 fréquences entre l'Algérie et trois de ses bases : Marseille, Bordeaux et Lyon.

Volotea dessert ainsi un total de six aéroports Algériens : Marseille-Béjaïa (un vol par semaine dès le 8 novembre), Marseille-Oran (6 vols par semaine), Marseille-Tlemcen (un vol par semaine), Marseille-Constantine (4 vols par semaine), Marseille-Sétif (un vol par semaine), Bordeaux-Alger (4 vols par semaine puis 3 durant la saison hivernale), Lyon-Sétif (4 vols par semaine puis 3 durant la saison hivernale).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

La compagnie a, d'autre part, annoncé vouloir mettre en place de nouvelles fréquences dès la tombée des restrictions afin de pouvoir répondre à la forte demande de ses passagers sur les destinations algériennes. L'Algérie est désormais un marché stratégique pour Volotea, qui souhaite répondre à un trafic « affinitaire » avec la France.

Les billets sont ouverts à la vente en France, sur le site de Volotea et sur l'ensemble des canaux de distribution. En Algérie, les clients peuvent réserver leurs vols dans les agences de voyages.

Une nouvelle liaison vers l'Espagne

La compagnie aérienne espagnole lance également une nouvelle ligne vers la Grande Canarie depuis sa base de Marseille pour des départs à partir de novembre.

Avec cette nouvelle liaison vers l'Espagne, la compagnie aérienne des capitales régionales européennes offre à sa clientèle du Sud Est un accès direct vers la Grande Canarie. A partir du 12 novembre, Volotea opérera une fois par semaine, tous les samedis, la ligne Marseille-Grande Canarie.

Cette nouvelle liaison s'ajoute aux six lignes déjà existantes vers l'Espagne depuis l'aéroport de Marseille : Barcelone, Fuerteventura, Lanzarote, Minorque, Palma de Majorque et Tenerife Sud.

Les billets sont ouverts à la vente en France depuis le 7 juillet, sur l'ensemble des canaux de distribution et sur le site de Volotea : www.volotea.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



La compagnie aérienne espagnole lance une nouvelle ligne vers la Grande Canarie depuis sa base de Marseille pour des départs à partir de novembre © Volotea

J.R.

Volotea va desservir Oran depuis l'aéroport de Marseille-Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



A partir du 16 décembre prochain, la compagnie aérienne espagnole Volotea ouvre depuis la plate-forme aéroportuaire de Marseille-Provence une nouvelle ligne aérienne à destination d'Oran en l'Algérie.
La compagnie aérienne proposera 2 vols par semaine pour les fêtes jusqu'à janvier et offrira sur cette ligne environ 70 000 sièges par an. Les billets sont ouverts à la vente en France sur le site de Volotea et sur l'ensemble des canaux de distribution.
Cette nouvelle ligne s'ajoutera aux 22 lignes déjà exploitée par Volotea depuis l'aéroport de Marseille.
Elle positionne Volotea comme la deuxième compagnie de l'aéroport Marseille Provence en termes de destinations desservies, qui est la 5e base de la compagnie ouverte en France depuis 2018.
« Nous sommes très heureux d'annoncer ces nouvelles liaisons au départ de Marseille et Bordeaux vers Oran et Alger, explique Carlos Muñoz, fondateur et PDG de cette compagnie créée en 2011. C'est une grande réussite pour nous, qui stimule notre croissance et élargit notre offre en France. Nous sommes très impatients de débuter les opérations vers l'Algérie pour célébrer la réouverture des frontières aériennes. Les billets sont déjà ouverts à la vente en France, sur le site de Volotea et sur l'ensemble des canaux de distribution. En Algérie, les clients pourront réserver leurs vols dans les agences de voyage. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Volotea propose 6 nouvelles lignes vers l'Algérie depuis Marseille



A partir de septembre prochain, la compagnie aérienne Volotea va lancer 6 nouvelles lignes en direction de l'Algérie au départ de l'aéroport de Marseille.

La compagnie aérienne espagnole Volotea lance 6 nouvelles lignes à destination de l'Algérie depuis la plate-forme aéroportuaire de Marseille-Provence. Opérationnelles à partir de la rentrée prochaine, ces nouvelles destinations concernent Oran (4 vols par semaine à partir du 16 septembre), Sétif (2 deux vols par semaine à partir du 16 septembre), Tlemcen (2 vols par semaine à partir du 17 septembre), Annaba (2 vols par semaine à partir du 18 septembre), Constantine (2 vols par semaine à partir du 18 septembre)

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

et Béjaïa (2 vols par semaine à partir du 18 septembre).

218 000 sièges disponibles en 2021, 257 000 en 2022 ?

Grâce à cette nouvelle offre ouverte à la vente depuis le 11 mars, Volotea va proposer un total de 218 000 sièges vers ces nouvelles destinations. Un nombre qui pourrait être revu à la hausse à partir de 2022 avec 257 000 sièges proposés vers les villes algériennes.

« Nous sommes très heureux d'annoncer ces 6 nouvelles destinations au départ de notre base de Marseille, explique Carlos Muñoz, fondateur et PDG de Volotea. Marseille est une base importante pour Volotea où nous enregistrons un développement des plus importants cette année sur notre réseau. C'est une grande réussite pour nous d'opérer vers l'Algérie et d'y faciliter les connexions depuis la France. Nous sommes impatients de débuter les opérations. »

2e compagnie de l'aéroport Marseille-Provence

Ces nouvelles lignes positionnent Volotea comme la 2e compagnie de l'aéroport Marseille-Provence en termes de destinations desservies (près d'une trentaine désormais). Pour la compagnie ibérique, il s'agit également de sa 5e base ouverte en France depuis 2018. Elle y a également installé deux avions et créé 60 emplois.

Concernant l'Algérie, Volotea couvre désormais la capacité précédemment offerte par compagnie Aigle Azur, dont l'activité a cessé en 2019, en opérant 8 lignes au total au départ des aéroports de Bordeaux, Lyon et Marseille vers 7 destinations algériennes différentes (Alger, Oran, Annaba, Constantine, Sétif, Béjaïa et Tlemcen).